

le seigneur haut-justicier et à 15 livres pour faire prier Dieu pour l'âme du défunt.

Dans la nuit du 2 au 3 février 1670, entre onze heures et minuit, Pierre donné Forey tira un coup de pistolet contre Claude Perroudon, valet de l'avocat Forey, qui fut tué raide sur la place; le 14 avril il est condamné à être pris par l'exécuteur de la haute justice dans les prisons d'Amplepuis pour être conduit au lieu où le délit a été commis, nu, en chemise, avec une torche ardente de 2 livres ez mains, auquel lieu il demandera pardon à Dieu, au Roi, au seigneur justicier dudit lieu, et ce fait, sera pendu étranglé en une potence qui, pour cet effet, sera dressée jusqu'à ce que mort naturelle s'en ensuive, si appréhendé peut être, sinon en effigie; il sera aussi condamné à 300 livres d'amende envers le seigneur haut-justicier d'Amplepuis. Le lendemain la susdite sentence a été prononcée à maître Pierre Bellet, procureur d'office de la présente juridiction qui a acquiescé au bien jugé fait par MM. du Bois, de Montchandin et du Montet. Le 22 avril la susdite sentence a été exécutée sur les lieux par Claude Berticat, exécuteur de la haute justice.

En 1679, il y avait au bourg d'Amplepuis un tour appelée Tour des Prisons.

En 1692 et 1699, Amplepuis est qualifié ville.

Dans un acte du 7 avril 1694, il est parlé du viel fossé de l'ancien chasteau d'Amplepuis.

Le 1<sup>er</sup> septembre 1740, Marie-Josèphe de Rébé, femme d'Éléonord du Maine, marquis du Bourg vendit, à dame Marie Barret, dame de Celette, veuve de messire Dominique du Sauzey, chevalier, seigneur de Jarnosse, aide-major des vaisseaux du Roi, chevalier de Saint-Louis, la baronnie d'Amplepuis et ses dépendances, ayant haute, moyenne et